

Publié le 27 septembre 2024

Socotec réitère son engagement auprès des Epl

Le 24 septembre, lors du Congrès Hlm, une nouvelle convention de partenariat a été signée entre Socotec et la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl). Ce partenariat vise à soutenir le développement des Epl tout en renforçant leur engagement en faveur du développement durable.



Une collaboration renforcée

Michel Le Faou, directeur du Développement des Marchés Publics et des Affaires Publiques chez Socotec France, et Philippe Laurent, maire de Sceaux et président de la FedEpl, ont souligné l'importance de cette nouvelle convention, qui prolonge et renforce une relation établie de longue date entre Socotec et les acteurs de l'économie mixte. Ce partenariat, renouvelé à un moment où les Epl connaissent une croissance significative (1 442 Epl), souligne le rôle essentiel de l'expertise de Socotec pour accompagner les Epl dans l'anticipation des défis futurs.

Un soutien multidimensionnel

Dans ce contexte, la FedEpl est persuadée de l'importance d'intensifier l'accompagnement technique et managérial pour ses adhérents dans des domaines essentiels, tels que la gestion des risques, la conformité, la sécurité, la santé et l'environnement, en mettant particulièrement l'accent sur le secteur de la construction et des infrastructures.

Les axes clés de ce partenariat incluront :

- **Conseil, audit et formation** : des prestations sur mesure pour optimiser les compétences des Epl.

- **Services de certification et d'inspection** : garantir la conformité et la qualité des projets.
- **Formation et assistance technique** : dans les domaines de la construction, de la réhabilitation et de l'exploitation des bâtiments.
- **Assistance à la maîtrise d'ouvrage** : accompagnement pour les opérations de construction, incluant l'AMO global, la Haute Qualité Environnementale (HQE) et les études de sûreté et de sécurité publique (ESSP).

Focus sur le développement durable

Enfin, cette nouvelle collaboration vise aussi à enrichir et diversifier les initiatives existantes, tout en mettant l'accent sur le développement durable. Elle s'articulera autour de plusieurs cadres prioritaires, conçus pour répondre aux besoins spécifiques des Epl et soutenir leur développement au service des collectivités :

- **L'accompagnement des territoires de montagne**, axé sur la reconversion immobilière, la rénovation énergétique des bâtiments, la dépollution des sites (eau, air, sols) et l'amélioration des infrastructures routières.
- **Les enjeux liés au Développement Durable et à la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)** : intégration des principes RSE dans les projets des Epl.

La FedEpl se réjouit de pouvoir s'appuyer sur l'expérience et les connaissances de Socotec pour aider les Epl à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies performantes sur les plans économique, social et environnemental, tout en servant l'intérêt général.

Par Camille BOULAT